

# SALLE DES FETES DE HAMBYE

## Tarif de location au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

	COMMUNE Assoc. et Particuliers	HORS COMMUNE
REPAS	<b>300 Euros</b> <i>70 € arrhes</i>	<b>400 Euros</b> <i>100 € arrhes</i>
MARIAGE	<b>400 Euros</b> <i>100 € arrhes</i>	<b>500 Euros</b> <i>140 € arrhes</i>
THE DANSANT – LOTO – CONCERT – THEATRE – CONCOURS DE BELOTE – BAL - ...	<b>120 Euros</b> <i>30 € arrhes</i>	<b>230 Euros</b> <i>60 € arrhes</i>
PETITE SALLE AVEC LE BAR	<b>150 Euros</b> <i>30 € arrhes</i>	<b>200 Euros</b> <i>50 € arrhes</i>

### A NOTER :

- Remise des clés le vendredi à 17 h pour un état des lieux, relevé de compteur électrique, remise du règlement intérieur et du certificat d'assurance (à 17 h le jeudi pour un mariage).
- Etat des lieux et remise des clés le lundi à 8 h.
- Chèque de caution de **500,00 €** à la remise des clés le jour de la location, pour toute location et pour tout locataire (commune, hors commune et associations).
- Les arrhes seront encaissées au moment de la demande de location et déduites de la facture finale, elles ne seront pas remboursées en cas d'annulation.
- La consommation électrique sera facturée après relevé à 0.10 € le kw/h